

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juin 2023

Convocation du 15 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 25

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 20 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Audrey Orieux
Mme Nadine LINARD

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 15/06/2023

Affichage : 20/06/2023

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

OBJET : TARIFS SALLE SAINT MICHEL

Madame le Maire propose d'abroger la délibération du 12 juin 2017 fixant les tarifs de la salle Saint Michel afin d'ajouter un tarif pour « répétition supplémentaire » et intégrer une heure de service « régisseur » à chaque tarif.

Tarifs à la journée	Associations		Entreprises	
	Jarzéennes et des communes de la CCALS	Extérieures	Jarzéennes et des communes de la CCALS	Extérieures
	TARIF 1 183 €	TARIF 2 346 €	TARIF 3 407 €	TARIF 4 652 €
Régisseur : 40 € /heure (1 heure incluse dans le tarif)				
Répétition supplémentaire : 50 €				
Caution 1000 € + attestation d'assurance à fournir				
Pénalité ménage par utilisation : 60 €				

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

